

**De:** sejs.permanence@unsa-education.org  
**Objet:** Fwd: Flash info Etablissements n°327  
**Date:** 19 octobre 2020 à 11:31  
**À:** Philippe BAYLAC sejs.permanence@unsa-education.org

PB

**Expéditeur:** Direction des Sports <[benoit.noquet@diffusion.jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:benoit.noquet@diffusion.jeunesse-sports.gouv.fr)>  
**Date:** 16 octobre 2020 à 19:16:14 UTC+2  
**Destinataire:** [frederic.marchand@unsa-education.org](mailto:frederic.marchand@unsa-education.org)  
**Objet:** Flash info Etablissements n°327  
**Répondre à:** Direction des Sports <[benoit.noquet@sports.gouv.fr](mailto:benoit.noquet@sports.gouv.fr)>

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



## *Établissements publics du ministère des sports*

**Vendredi 16 octobre 2020 – n° 327**

Ce flash info du ministère des sports est édité toutes les semaines à destination des établissements publics du ministère des sports. Cet outil de communication permet la transmission d'informations utiles pour le pilotage au quotidien des établissements. Pour solliciter le bureau DS2A : [ds.2a@sports.gouv.fr](mailto:ds.2a@sports.gouv.fr)

**Téléchargement des pièces jointes**

Ce lien ne sera actif que 10 minutes environ après la diffusion du flash info et le restera pendant 7 jours.

## **Vie des établissements**

### **Mission IGESR « bilan de la décentralisation des CREPS »**

Le programme de travail annuel de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR) pour l'année scolaire 2020-2021 prévoit une mission consacrée au bilan des conséquences de la décentralisation partielle des CREPS aux conseils régionaux, sur la base d'une analyse d'un panel d'établissements représentatifs de réalités territoriales différentes.

Les inspectrices et inspecteurs généraux Marie-France Chaumeil, Bertrand Jarrige (pilote), Christine Julien et Laurent de Lamare ont été désignés pour réaliser cette mission. Les premières réunions de travail de la mission avec le directeur des sports, le sous-directeur du pilotage des réseaux du sport et le bureau DS2A viennent de se tenir.

Pour la conduite de ses travaux, dont les conclusions devraient être adressées aux ministres dans le courant du deuxième trimestre 2021, la mission va solliciter un certain nombre de CREPS pour recueillir des informations ou organiser des visites de terrain. Elle prendra aussi contact avec les différentes parties prenantes concernées, notamment le conseil permanent des établissements, l'association Régions de France,

les élus régionaux, la direction des sports, l'Agence nationale du sport, les DRJSCS (puis les DRAJES) et les représentants des personnels aux niveaux local et national.

## SANS ARBITRE PAS DE SPORTS

Le 20 novembre 2020 de 10h à 13 h un zoom webinaire (en anglais) est proposé afin de mieux connaître les développements internationaux dans le domaine de l'arbitrage sportif et d'appréhender les nouveaux outils pour soutenir la formation et l'entraînement des officiels sportifs.

Cet événement est la conclusion d'un grand projet dénommé ONSIDE, premier projet financé par l'Union Européenne concernant l'arbitrage sportif et organisé dans le cadre de Erasmus+ Sport.

Le projet ONSIDE a réuni, dans un partenariat unique, des organisations sportives nationales et européennes de toutes disciplines dont l'AFCAM afin d'améliorer le savoir-faire du corps arbitral et de ceux qui les forment, autour de nouvelles normes, de nouvelles méthodes d'analyse des compétences, de nouveaux modules d'apprentissage en ligne. Les résultats du projet seront communiqués lors de cet événement.

L'événement est organisé conjointement avec l'International Federation for Sports Officials (IFSO) dont le Président Patrick VAJDA est aussi président de l'AFCAM. L'IFSO présentera lors de cet événement, son rôle et ses actions, ses réflexions sur la féminisation de l'arbitrage et l'égalité des sexes ainsi que sur les critères de sélection des arbitres et juges par les fédérations internationales. Un groupe d'experts et de panelistes interviendra lors de sessions interactives. Le flyer en pièce jointe vous permet d'accéder au programme et aux inscriptions.

Le bureau DS1A est à votre écoute pour toute question que vous auriez à cet égard :

[muriel.faure@sports.gouv.fr](mailto:muriel.faure@sports.gouv.fr)

## Sport de haut-niveau

### Projets de performance fédéraux (PPF) – Enquête DTN - Gestion dématérialisée des structures et des sportifs

A l'approche du réexamen des PPF pour la période 2021/2024, une réflexion est actuellement conduite sur la gestion dématérialisée d'une grande partie des PPF (structures, sportifs, critères de mise en liste, listes ministérielles).

La récente signature d'une convention tripartite entre la DS, l'ANS et l'INSEP sur la réalisation d'un Sport Data Hub (SDH), englobant tous les projets numériques liés au sport de haut niveau, et l'imminente mise en œuvre de la gouvernance territoriale (OTE) nous incitent à anticiper les futurs outils et processus qui faciliteront la réalisation de ces changements importants.

Nous vous demandons donc de nous faire part de vos avis sur les propositions d'évolutions envisagées en répondant à l'enquête accessible en suivant ce lien.

La date limite de réponse à l'enquête est fixée au 25 octobre 2020.

A la suite de cette enquête, un groupe de travail incluant des représentants des trois réseaux, de l'ANS, de la DS, de l'INSEP et du mouvement sportif sera constitué pour finaliser une proposition et un cahier des charges prenant en compte vos retours.

Parallèlement, le travail de réflexion sur les modalités de renouvellement (forme, calendrier) des PPF est également en cours de réflexion entre la DS et l'ANS. Ceci fera l'objet d'une prochaine instruction commune.

## Recours humains

## RESSOURCES HUMAINES

### Renforcement du télétravail dans la fonction publique de l'État dans le cadre de la crise sanitaire

La circulaire de la ministre de la transformation et de la fonction publique relative au renforcement du télétravail dans la fonction publique de l'État dans le cadre de la crise sanitaire est parue, vous la trouverez en pièce jointe.

Afin de protéger les agents et les usagers et de participer à la démarche de prévention, le recours au télétravail est renforcé dans le souci de limiter l'affluence des transports et la présence dans les bureaux partagés et de contribuer à la rupture des chaînes de contamination.

La circulaire pose le principe de dispositions communes aux zones d'alerte renforcée et maximale et contient les préconisations suivantes : le principe de 3 jours de télétravail par semaine doit être retenu sous réserve des nécessités de service; poursuite de l'aménagement des horaires de travail ; priorité aux réunions en audio-conférence ou en visioconférence afin de réduire les interactions sur le lieu de travail.

### Informations sur les publications en cours de poste J&S

#### **CREPS de BORDEAUX :**

Responsable du département formation : [cliquez ici](#)

Formateur(trice) / Coordonnateur(trice) de formation : [cliquez ici](#)

#### **CREPS de MONTPELLIER :**

Chef du pôle accueil en charge de la commercialisation des espaces, des services et de l'expertise du CNEA : [cliquez ici](#)

Coordonnateur enseignement artistique et certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de danse H/F : [cliquez ici](#)

#### **CREPS PAYS DE LA LOIRE :**

Chargé-e de mission relations secteur économique & communication au pôle ressource sport-innovations : [cliquez ici](#)

#### **CREPS de REIMS :**

Responsable du département formation : [cliquez ici](#)

Coordinateur(trice) d'actions de formation – Formateur(trice) : [cliquez ici](#)

#### **CREPS de STRASBOURG :**

Directeur/Directrice Adjoint(e) du CREPS de Strasbourg : [cliquez ici](#)

Coordinateur(trice) action de formation : [cliquez ici](#)

#### **CREPS VALLON PONT D'ARC**

Formateur (trice) secteur jeunesse : [cliquez ici](#)

#### **INSEP :**

Post Doctorat biomécanique muscle tendon et optimisation de la performance en sprint :  
[cliquez ici](#)

Chargé(e) de gestion des conditions matérielles d'entraînement des pôles France (H/F) :  
[cliquez ici](#)

Responsable de l'unité des formations professionnelles (H/F) : [cliquez ici](#)

#### **ENSM :**

Directeur.trice adjoint.e de l'Ecole nationale de ski et d'alpinisme : [cliquez ici](#)

IFCE:

Directeur national du pôle formation professionnelle et apprentissage [cliquez ici](#)

*A la semaine prochaine*

**ORGANIGRAMME DU BUREAU DU PILOTAGE STRATEGIQUE ET TUTELLE  
DES ETABLISSEMENTS — DS.2A**

<a href="mailto:ds.a2@sports.gouv.fr">ds.a2@sports.gouv.fr</a>	
<b>Thibaut DESPRES</b> <a href="mailto:thibaut_despres@sports.gouv.fr">thibaut_despres@sports.gouv.fr</a> 01 40 45 90 09 07 60 08 78 13	<b>Chef de bureau</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Animation et pilotage du bureau</li></ul>
<b>Quentin DETCHART</b> <a href="mailto:quentin_detchart@sports.gouv.fr">quentin_detchart@sports.gouv.fr</a> 01 40 45 93 87	<b>Adjoint au chef de bureau</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Dossiers transversaux</b> : Ressources humaines des établissements publics ; relations services déconcentrés régionaux ; progiciel de délibérations.</li></ul>
<b>Murielle MUHEL</b> <a href="mailto:murielle_muhelle@sports.gouv.fr">murielle_muhelle@sports.gouv.fr</a> 01 40 45 95 37	<b>Assistante administrative du bureau et du sous-directeur en charge des réseaux DS2</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Gestion administrative</b> : Administration interne DS2, courriers [arrivée / départ], BAL DS2A.</li></ul>
<b>Dominique RABUEL</b> <a href="mailto:dominique_rabuel@sports.gouv.fr">dominique_rabuel@sports.gouv.fr</a> 01 40 45 96 93	<b>Juriste</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Pilotage et animation des sujets juridiques</b> : Instances de dialogues sociales [CA, CT, CHSCT, ... - compositions / délibérations / ...] ; doctrines et écritures légistiques.</li></ul>
<b>Sophie BAUCHART</b> <a href="mailto:sophie_bauchart@sports.gouv.fr">sophie_bauchart@sports.gouv.fr</a> 01 40 45 92 11	<b>Responsable de tutelle</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Etablissements</b> : CREPS de Bordeaux, Poitiers, Toulouse, Montpellier, Nancy, Strasbourg, Reims, Vichy et Vallon-Pont-D'arc</li><li>• <b>Dossiers transversaux</b> : Mutualisation ; agence comptable ; guide des procédures des établissements publics ; immobilier des opérateurs.</li></ul>
<b>Frédéric DAMBIER</b> <a href="mailto:frédéric_dambier@sports.gouv.fr">frédéric_dambier@sports.gouv.fr</a> 01 40 45 93 03	<b>Responsable de tutelle</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Etablissements</b> : IFCE et MNS</li><li>• <b>Dossiers transversaux</b> : Contrats d'objectifs et de performance et Indicateurs nationaux [chef de projet PSQS] ; dialogues de gestion et rendez-vous stratégiques ; déploiement du SHN et Réseau Grand INSEP.</li></ul>
<b>David CHARRAS</b> <a href="mailto:david_charras@sports.gouv.fr">david_charras@sports.gouv.fr</a> 01 40 45 96 25	<b>Responsable de tutelle</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Etablissements</b> : CREPS de Wattignies, Ile de France, Dijon, La Réunion, Pointe A Pitre, PACA, Bourges, Nantes (PRN)</li><li>• <b>Dossiers transversaux</b> : Enquêtes annuelles (effectifs / activités ; indemnitaires) ; développement durable ; éthique.</li></ul>
<b>Evelyne GONFIER</b> <a href="mailto:evelyne_gonfier@sports.gouv.fr">evelyne_gonfier@sports.gouv.fr</a> Arrivée au 1 <sup>er</sup> octobre 2020	<b>Responsable de tutelle</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Etablissements</b> : ENSM et ENVSN</li><li>• <b>Dossiers transversaux</b> : Pilotage budgétaire du Programme sport (219) relatif aux établissements publics sport.</li></ul>
<b>François ROBERT</b> <a href="mailto:françois_robert@sports.gouv.fr">françois_robert@sports.gouv.fr</a> 01 40 45 91 41	<b>Responsable de tutelle</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Etablissement</b> : INSEP (dont contrat de partenariat public-privé et centre d'expertise sport et handicap)</li><li>• <b>Dossiers transversaux</b> : Relations internationales ; RGPD.</li></ul>

Diffusion à : Agents de la direction des sports, aux directeurs et adjoints des établissements publics sportifs, à l'IGESR, à la DRH des ministères sociaux, aux directeurs régionaux et contrôleurs budgétaires, aux préfigurateurs DRAJES, aux responsables des pôles ressources nationaux et organisations syndicales.

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)

